

DOC. DE LA SESSION No 18

de la rivière baissant avant que la plus grande quantité de bois de pin rouge puisse les atteindre, de sorte qu'il faut le descendre en un ou deux couplages (*cribs*) seulement à la fois, tandis que plus tôt dans la saison, un demi-radeau ou, s'il n'est pas très considérable, un radeau entier pourrait être descendu de suite par ces rapides. Par conséquent, on encourt une bien plus grosse dépense de temps et des frais additionnels d'au moins 1d. par pied. De plus, à cause de cet arrêt, une grande partie du bois de l'Outaouais arrive à une date tardive. Au lieu d'atteindre Québec en septembre, comme cela serait possible si les obstructions étaient supprimées, plusieurs des radeaux n'arrivent pas avant novembre, époque où ils subissent les tempêtes, et se brisent souvent avec une grande perte de bois. On pourrait facilement épargner tous ces risques et dépenses en améliorant les passes aux Chats et aux Chaudières. Des glissoirs ou plans inclinés établis sur un principe simple à ces endroits donneraient toutes les facilités désirées pour assurer l'arrivée de la grande masse du bois sur le marché de Québec non seulement à une saison sûre sous le rapport de la température, mais aussi à une époque plus favorable pour sa vente. Mais si cela n'est pas fait bientôt, le prix du bois devra monter et le commerce diminuera, car le bois qui est le plus facile à atteindre devient rare et, avec les prix actuels, les marchands de bois, ne peuvent aller le chercher plus loin s'il ne leur est pas offert plus de commodités pour l'amener au marché.

Des améliorations partielles seraient également urgentes sur les rivières tributaires de l'Outaouais, telles que la Bonne-Chère, la Madawaska, etc., d'où l'on retire de grandes quantités de bois.

Il a été fait des levées et un rapport pour une branche du canal Rideau au lac de la Chaudière, et on s'est assuré qu'il serait possible de l'établir en suivant la ligne décrite sur une longueur d'environ cinq milles à travers un lit d'argile (évitant toute excavation), et que la chute d'écluse nécessaire ne serait que de quinze pieds.

Cette branche procurerait au lac de la Chaudière et aux autres parties supérieures de l'Outaouais les avantages offerts par le canal Rideau, et par conséquent une voie de navigation ininterrompue jusqu'à Montréal, sans compter que cela constituerait un accès direct et immédiat de cette partie du pays à Kingston. Ce serait aussi d'une grande importance pour le commerce de bois en réduisant le coût du transport des vivres de Montréal, Kingston, etc.

Pour toutes ces fins importantes, je pense humblement qu'il suffirait d'appropriier un tiers du revenu qui provient des bois de la Couronne. Quand les prix de la Couronne furent fixés, les taux sur le marché de Québec étaient sans aucun doute plus élevés qu'ils ne le sont aujourd'hui. On peut attribuer la baisse dans les prix à deux causes, dont l'une, dans mon opinion, est avantageuse et continuera, je l'espère, à maintenir les prix à un chiffre modéré.

Je fais allusion à cette régularité dans le commerce introduite par le système que le gouvernement a adopté. L'autre cause de la baisse provient de l'augmentation graduelle dans le commerce jusqu'à ce que le bois eût excédé la demande sur le marché de Québec. Mais je suis convaincu que si les facilités de transport nécessaires étaient données, les marchands de bois pourraient le fournir aux prix actuels, si bas qu'ils soient, avec un profit qui ne tarderait pas à provoquer une plus forte demande dans le Royaume-Uni et, par conséquent, une augmentation de revenu dans les bois de la Couronne en ce pays.

CHAS. SHIRREFF.

YORK, 21 décembre 1831.
(Série Q., vol. 374-2, p. 291.)

A la réception de la lettre de sir John Colborne avec les propositions de M. Shirreff, les lords de la Trésorerie ne s'objectèrent pas à l'exécution des travaux proposés, mais déclarèrent que le rapport, quant à la somme à dépenser, était trop vague et trop indéfini pour les justifier d'accorder leur sanction. Le coût, le temps requis pour les